

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE NORMANDIE
Samedi 19 septembre 2020 – Le Mesnil-Esnard

Ouverture de la séance : la séance est ouverte à 10h, en présence d'une quarantaine personnes. 29 clubs sont représentés, soit par la présence d'un membre (président ou licencié), soit par la représentativité accordée par pouvoir.

Membres du Bureau présents : Yves Gasnier (vice-président), Nadine Depuydt (comptabilité), Thomas Sauvaget (gestion informatique), Richard Coroyer (arbitrage et licences) et Aurélien Delaruelle (présidence).

Membre excusé : Albert Ledoux (promotion)

Comme chaque année, le comité a été touché par la disparition de plusieurs de ses membres. Une pensée particulière est adressée au club d'Eu qui a perdu sa présidente, Roselyne Coroyer, et à son mari Richard qui tient un rôle important dans notre comité.

I. RAPPORT MORAL (Aurélien Delaruelle) (adopté à l'unanimité)



I.1. Les affiliations :

→ **Clubs affiliés :** le nombre de clubs civils est de 44, total équivalent à l'année passée. Le club de Villers-Bocage a stoppé son activité, et le club de Villedieu-les-Poêles Rouffigny a été créé par Marie-France Binard. 30 clubs se situent en (ex-) Haute-Normandie (20 en Seine-Maritime, 10 dans l'Eure) et 14 en (ex-) Basse-Normandie (6 dans le Calvados, 5 dans la Manche, 3 dans l'Orne). Les plus grosses structures sont celles du Havre (71 joueurs licenciés), Octeville-sur-Mer (44), Gisors (42), Rouen (39), Caen (30) et Bihorel (30). La cessation d'activité du club du Neubourg est prévue, il ne reprendra pas lors de cette nouvelle saison.

→ **Licences individuelles :** le comité compte 838 licenciés civils dans ses clubs, en hausse de 4 par rapport à l'an passé (nombre donné dans le compte rendu de l'AG 2019). Les nouveaux avantages procurés par la licence (logiciel informatique, Scrabblorama, rabais chez les partenaires) auraient logiquement dû accroître plus significativement ce nombre d'adhérents mais la période de confinement et l'arrêt de l'activité dans les clubs durant plusieurs mois ont forcément eu un impact négatif. Notre région se maintient dans la fourchette haute des comités les plus fournis. La répartition est la suivante :

- 79% de femmes et 21% d'hommes
- 2% de jeunes (licences payantes), 17% de séniors, 46% de vermeils, 25% de diamants et 10% de rubis
- 14 joueurs de N1 (+2), 16 N2 (+1), 19 N3 (-6), 101 N4 (-1), 206 N5 (-2), 404 N6 (+5) et 78 N7 (+5).

I.2. Les organisations régionales :

→ **Les TH2 / TH3 / TH4 / TH5 et les tournois en paires (formule duplicate)**

Ces organisations ont bien évidemment été moins nombreuses avec le confinement et l'arrêt des compétitions.

Mois	Tournois	Cat.	Participation	Lauréat
Septembre	Saint-Pierre-des-Fleurs	TH3	61	Alexis Rennesson
	Mesnil-Esnard	TH3	73	Thierry Chincholle
Octobre	Pont-Audemer	TH3	92	Thierry Chincholle
	Le Havre	TH2 PO	59	Simon Valentin
	Le Havre	TH3	73	Simon Valentin
Décembre	Bosc-le-Hard	Paires	20	Monique et Laurent Saul
	Rouen-Bihorel	Paires	64	Simon Valentin et Aurélien Delaruelle
	Rouen-Bihorel	TH3	86	Simon Valentin
Février	Cht 27 Evreux	TH2	46	Yves Lamour
	Cht 14-50-61 Ouistreham	TH2	63	Alain Hue
Mars	Saint-Gatien	TH2	48	Alain Hue
	Saint-Gatien	TH2 PO	56	Bernard Grellet
	Saint-Gatien	TH5	58	Christophe Bourdaud'hui

Quelques statistiques :

- 13 tournois organisés, soit 12 de moins que la saison passée, 9 clubs différents
- 2 en paires, 2 en parties originales et le reste se répartissant en 5 TH, 3 TH2 et 1 TH5.
- Affluence allant de 20 à 92 joueurs, avec une moyenne de 61 joueurs par tournoi
- 4 tournois en « Basse-Normandie », 9 en « Haute-Normandie »

→Les championnats :

•phases du championnat de France :

- *phase 1*: 224 Normands ont participé (-6). La victoire est revenue à **Marie-Josèphe Barbeau** qui termine 29^e sur la plan français (sur 3982 joueurs).
- *phase 2*: 1204 joueurs (+9) de notre comité ont joué cette phase. Victoire de **Michel Boiné**, qui finit 13^e en France (sur 3727 joueurs).
- *phase 3*: 102 joueurs normands (+3) ont pris part à ce 3^e tour qualificatif, **Yves Troyard** l'emporte en Normandie et termine 13^e en France sur 2075 participants.

•**le championnat de Normandie individuel** : 169 joueurs (+5) ont participé à ce championnat organisé pour la première fois à Val-de-Reuil. L'organisation a été parfaitement prise en charge par l'équipe de Chantal Baudot, assistée par le comité de Normandie. L'aide de la part des clubs normands pour l'arbitrage et le ramassage a été suffisante. Victoire d'**Eric Pasquinet** qui conserve son titre devant Simon Valentin et Aurélien Delaruelle.



•**Les championnats départementaux** : les champions départementaux sont **Yves Lamour** (Eure), **Alain Hue** (Calvados), **Thomas Sauvaget** (Orne) et **Monique Lefevre-Lhoutellier** (Manche). Pas de championnat de Seine-Maritime (confinement).

•les vermeils :

- *qualification des vermeils* : 229 Normands (-19) ont disputé cette qualification. Victoire de **Jean-Luc Thirion**, qui termine 6^e sur le plan national (4344 joueurs).
- *simultané vermeils-diamants* : 192 joueurs (-7) de notre comité ont joué, victoire de **Bernard Grellet** (2^e en France sur 3753).

• **les interclubs** : non disputés

• **la simultané mondial** : 249 Normands (+34) ont disputé ce simultané avec la victoire d'**Eric Pasquinet**, 8^e sur le plan mondial (sur 6068 joueurs).

• **les championnats en parties accélérées** :

→ *semi-rapide* : non disputé

→ *blitz* : 34 Normands (=) ont participé, avec la victoire de **Jean-Luc Thirion** (59^e sur 1811).

• **Le championnat par paires** : 29 paires étaient présentes (-15). C'est le duo rouennais **Josiane et Bernard Grellet** qui est sacré champion de Normandie.

• **Le simultané national au profit du scolaire** : non disputé

• **Le Neurodon** : 62 joueurs (-7) ont participé à cette épreuve, **Marie-Hélène Gandy** est la meilleure Normande, 3^e en France.

• **La nuit du Scrabble** : organisée pour la première fois à Bihorel qui prenait le relais de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, cette épreuve nocturne, en formule originale, participe à la diversité des propositions scrabblesques. Elle a remporté un grand succès en réunissant 45 joueurs qui ont tenu toute la nuit (6 parties originales, avec 5 jouées et 1 à l'organisation). Victoire d'**Aurélien Delaruelle**.



• **La formule Topping** : cette première a eu lieu un vendredi soir (27 septembre) dans différents centres français. En Normandie, c'est le club du Havre qui a accueilli 18 participants. Après quelques réglages techniques pour configurer tous les ordinateurs, la soirée s'est correctement déroulée, dans une excellente ambiance et un accueil soigné des Havrais. **Aurélien Delaruelle** est le meilleur Normand, devant **Marc Bruyère** et **Christophe Bourdaud'hui**.

• **Le scrabble classique :**

→ Le championnat de Normandie individuel a eu lieu à Bihorel en ouverture de saison 2019-2020 et a réuni 19 joueurs (-7). Victoire d'**Aurélien Delaruelle** qui retrouve son titre.

→ Un championnat interclubs a eu lieu, également à Pont-Audemer. 8 équipes étaient présentes et c'est **Rouen** qui décroche le titre en battant Ouistreham en finale (équipe composée de **Simon Valentin**, **Emmanuel Rivalan** et **Aurélien Delaruelle**).



→ **Les simultanés en paires pour le scolaire :** Les objectifs étaient identiques à ceux des dernières années, à savoir lier les clubs normands le temps d'un après-midi et récolter des fonds pour aider au financement du scrabble scolaire. Ce simultané en paires a réuni 195 joueurs, 35 de plus que l'an passé. Victoire d'**Hélène Levasseur** et **Christophe Bourdaud** **hui**, du club de Rouen. Merci à tous ceux qui ont participé en ouvrant un centre ou en disputant les deux manches, mais aussi aux clubs qui n'ont pu se mobiliser le jour prévu et ont reversé une participation financière au comité.

I.3. Les résultats sur les plans nationaux et internationaux :

• **les championnats de France :**



→ *individuel* : non disputé

→ *blitz* : non disputé

→ *Espoirs* : il s'est tenu lors du festival d'Aix-les-Bains 2019. **Simon Valentin décroche son 1^{er} titre de champion de France de la catégorie.**

→ *paires* : non disputé

→ *vermeils* : non disputé

→ *Promotion* : non disputé

→ *Scrabble classique* : non disputé

→ *Interclubs* : non disputé

→ *Topping* : pour sa 1^{re} édition (2019, Aix-les-Bains), 2 Normands se classent 4^e (**Aurélien Delaruelle**) et 5^e (**Marc Bruyère**)

• **Le championnat d'Europe interclubs :** disputé à Nancy, il rassemblait les 8 meilleures équipes européennes dont **Rouen** qui réalise une nouvelle performance en remportant **le titre européen**. À noter que le club rouennais conquiert sa 5^e coupe d'Europe, faisant de lui le club le plus titré.



• **le championnat du monde (Abidjan) :** non disputé

I.4. Scrabble scolaire :



• **Affiliations :** 3 sections jeunes de clubs adultes (-1) et 14 clubs en primaires (-7) constituent un réseau de 17 structures scolaires (-8) qui se réduit, d'autant plus que la saison a été tronquée.

• **Matériel :** le « kit scolaire » créé par la Direction Nationale pour le Scrabble scolaire constitue un atout certain pour convaincre les enseignants de se lancer dans le scolaire, en leur fournissant une aide appréciable pour débiter (12 jeux, 1 tableau, 1 brochure) pour le prix d'une affiliation (20 €). Rappelons que ce package est pris en charge moitié-moitié par la FFSc et le comité. Peu de créations de clubs scolaires cette année, peu de kits achetés.

• **Championnat de Normandie des jeunes :** non disputé

• **Le concours scolaire :** ce concours permet à des élèves et des collégiens de se lancer dans la pratique du Scrabble à travers une compétition organisée dans la France entière. Une épreuve sur fiches se déroule en classe et les meilleurs élèves sont sélectionnés pour une finale locale, avant d'envisager une suite pour les meilleurs. Plusieurs animateurs se sont mobilisés pour adresser les documents aux établissements scolaires de leur secteur (à Saint-Léonard, au Havre, à Gonfreville-l'Orcher, à Octeville-sur-Mer...). Cela a permis de toucher un bon nombre d'élèves (687 ont passé les tests écrits). Sur l'ensemble, nous avons eu 11 écoles participantes, pour un total de 32 classes engagées. Nos 4 finales locales ont rassemblé 114 enfants. Le concours n'a pas pu aller à son terme, à cause de la situation sanitaire.



• **Résultats nationaux et internationaux :**

→ *Championnat de France* : non disputé

→ *Finale du concours scolaire* : non disputé

→ *Championnat du monde à Abidjan* : non disputé

→ *Le festival d'Aix-les-Bains* : 3 de nos jeunes a participé aux séjours : **Jeanne Carpentier** en -18 ans, **Pierrick Dubus** et **Simon Valentin** en Espoirs.

I.5. La gestion informatique (Thomas Sauvaget)

C'est Thomas Sauvaget qui a repris ce poste, suite à l'arrêt de Patrice Hamon l'an passé. Le comité remercie Patrice qui s'est montré disponible tout au long de l'année pour apporter ses conseils et faciliter cette transition. Thomas a maintenant totalement les rênes en mains pour cette gestion, la saison s'est déroulée sans aucun problème.

• **Les épreuves par centres** : nous saluons le travail des clubs organisateurs qui ont bien joué le jeu pour la remontée rapide des résultats, ce qui a facilité les fusions. Thomas a ainsi pu transmettre une grosse partie des résultats dès le soir même sur le site fédéral. Rappelons que, pour l'envoi, il faut bien joindre deux fichiers (celui avec le nom du tournoi et le fichier listth2.db).

• **Le logiciel SIGLES** : il est désormais bien maîtrisé par les clubs avec des organisateurs capables de gérer leur tournoi avec (inscriptions, gestion du tournoi, envoi des résultats). Patrice Hamon avait présenté, lors de l'AG 2019, l'ébauche de la prochaine version (SIGLES dans Duplito 8). Cette version n'est pas encore totalement aboutie et il est donc encore possible d'utiliser la version classique de SIGLES pour la saison qui débute.

• **Les logiciels de la FFSc** : Duplito 7 ODS 8, Duplito 8, Duplijeu etc. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver avec les différentes versions et possibilités. Duplito 8, qui devait être le logiciel ultime, a été lancé de manière prématurée et a dû être retravaillé pour devenir l'outil idéal. En attendant, la FFSc a proposé de reprendre Duplito 7 avec la base de mots ODS8. En fin de saison, on a vu les clés d'activation apparaître mais la procédure n'était pas forcément aisée. Pour toute demande concernant ces logiciels, il y a la hotline fédérale mais les responsables de clubs peuvent également solliciter Thomas qui essaiera de les conseiller. Par exemple, il a été constaté chez certains un problème pour l'impression des résultats. Si vous rencontrez ce souci, il faut supprimer OneNote (logiciel d'édition Windows) qui est pris par SIGLES comme imprimante par défaut.

• **Les tournois de clubs** : là, l'autonomie est laissée aux organisateurs. Le principe était de déclarer son tournoi en début de saison (lors de l'AG) pour inscription au calendrier (c'est Aurélien qui centralisait et adressait l'ensemble des dates à Joan Controu pour mise en ligne sur le site fédéral), remplir une fiche d'homologation à transmettre à Aurélien (pour acceptation et envoi à la FFSc). Après le tournoi, l'organisateur envoie ses résultats (fichiers SIGLES) au secrétariat fédéral, avec une copie au comité. Cela a correctement fonctionné même s'il y a toujours des délais variables pour la fiche d'homologation et la mise en ligne des résultats sur le site fédéral.



<http://www.scrablenormand.fr>

• **Le site Internet** : après une période de transition, Patrice Hamon, a passé la main à Thomas sur la gestion du site internet. Remerciements à Patrice pour ses précieux conseils et son temps consacré à la création et à la gestion du site. Désormais, les annonces de tournois, les résultats, les parties jouées, et éventuellement les comptes rendus des tournois doivent être adressés à Thomas.

I.6. L'arbitrage et les licences (Richard Coroyer)

• **Les licences :** Richard a repris cette gestion qui était avant prise en charge par Patrice Hamon. La transition a été bonne et l'enregistrement des licences s'est déroulé correctement, avec une bonne collaboration entre les clubs, le comité (Nadine et Richard) et la FFSc (Séverine Gruchot).

• **Les stages d'arbitrage et de gestion :** nous avons prévu un stage pour former les personnes à l'utilisation du nouveau Duplito 8 et ses différents modules, dont l'attendu SIGLES intégré. Avec les difficultés de la FFSc pour sortir une version finale du logiciel puis le confinement, il n'a pas été possible d'organiser ce stage. Nous attendons l'évolution au cours de cette nouvelle saison pour voir s'il est possible de faire cette formation.

• **Les arbitres régionaux et fédéraux :** Nous devons poursuivre notre remise à jour de nos listes régionales. Pour rappel, un arbitre régional doit savoir :



- énoncer correctement une partie
- arbitrer au minimum 20 joueurs (signaler correctement les anomalies sur le bulletin de correction), et double arbitrer 70 joueurs
- importer et exporter sur Duplito à l'aide d'une clef USB

Concernant les arbitres fédéraux (proposés par le comité mais jugés par les membres de la commission arbitrage de la FFSc, au cours d'un test lors d'un festival national), notre comité compte désormais 7 arbitres fédéraux. Il s'agit donc de Nadine Depuydt, Monique Gunther, Richard Coroyer, Michel Fouque, Simon Valentin, Monique Skibniewski (dernière promue) et Aurélien Delaruelle

• **Les fournitures :**

Le comité poursuit son action auprès des clubs qui ouvrent des centres pour les compétitions nationales. Dès juin, Richard adresse un mél à chaque président de club afin de connaître 2 informations :

→ le détail des compétitions organisées pour le compte du comité (phases, vermeils, diamants etc.). Les fournitures correspondantes seront commandées par les soins du comité et redistribuées gratuitement.

→ les besoins personnels du club pour la saison suivante. Les fournitures expédiées sont facturées au comité puis remboursées par le club.

Cette année, le comité a anticipé les commandes de papeterie, ce qui a permis de distribuer une grande partie lors de l'AG. Il reste même du stock : la commande a été surévaluée afin d'avoir de la réserve et ainsi gagner du temps s'il faut pourvoir. Si des clubs souhaitent s'approvisionner pour leur propre tournoi, ils peuvent en faire la demande auprès d'Aurélien (qui dispose du stock) et le comité lui facturera directement le coût à régler.

• **Les indemnisations :** voici un tableau indicatif qui avait été établi par Richard et qui reste en vigueur dans notre comité. Ce sont les tarifs recommandés pour indemniser les ramasseurs et arbitres qui officient dans les tournois organisés par les clubs.

	Arbitre minimum	Ramasseur minimum	Arbitre recommandé	Ramasseur recommandé
TH2	25 €	12 €	25 €	15 €
TH3	30 €	17 €	32 €	21 €
TH4	40 €	21 €	40 €	26 €
TH5	45 €	24 €	45 €	30 €

*TH4 et TH5 se jouent généralement sur 2 jours

Dans le cadre des parties en blitz par exemple, si un organisateur est amené à utiliser plus d'arbitres que la règle ci-dessus, le surplus pourra être pris en charge par le comité sur demande auprès du président.

En fonction du nombre de kilomètres parcourus par les arbitres, l'organisateur reste libre d'attribuer un défraiement supplémentaire.



I.7. La situation sanitaire

Pour clore ce rapport moral, un dernier mot concernant la période particulière que nous avons connue. La saison a été stoppée courant mars, juste après le championnat de Normandie et le festival de Normandie Saint-Gatien qui se sont déroulés au début de ce mois, avant le confinement. Les clubs se sont arrêtés pendant au minimum deux mois, les compétitions ont été stoppées et aucune n'a eu lieu en Normandie jusqu'en août.

Cette période particulière a été l'occasion de trouver de nouvelles voies pour poursuivre, à distance le jeu. La fédération a joué un rôle en proposant des parties quotidiennes en ligne, des tournois le dimanche. D'autres initiatives individuelles (comme Lionel Allagnat) ont permis aux amateurs de jouer quotidiennement. Le comité a également apprécié le lien que les clubs ont pu conserver avec leurs joueurs, avec des idées parfois originales pour jouer par Internet, par envoi de parties, par sms...



La reprise post-confinement a été timide, celle-ci dépendant beaucoup des protocoles mis en place par les municipalités pour l'accès aux salles. Il fallait constamment s'adapter aux règles nationales, aux protocoles locaux et aux consignes de la FFSc, parfois difficiles à mettre en œuvre. Le jeu au cours de l'été a été restreint mais une bonne partie des clubs a pu reprendre le chemin du jeu en salle.

Pour la saison qui démarre, si la pratique en club semble désormais quasi générale, les tournois devront eux s'adapter aux règles parfois strictes à respecter. Il convient bien évidemment de rester vigilant et de suivre l'évolution sanitaire pour voir comment la saison va se dérouler.

Le comité remercie ceux qui se sont investis pour permettre la poursuite de notre activité, dans les conditions difficiles que nous avons tous connues.

II. RAPPORT FINANCIER (Nadine Depuydt) (adopté à l'unanimité)

Le bilan financier pour la saison 2019-2020 montre un bénéfice exceptionnel de près de 11 000 €. Celui-ci est bien évidemment lié à la situation exceptionnelle que nous avons connue : l'arrêt des compétitions à partir de mi-mars 2020 a eu des répercussions sur nos rentrées financières (simultanés, tournois...) mais surtout sur nos dépenses amoindries par l'absence de finales nationales (et donc subventions).

II.1. Les crédits :

- **les licences** : 7900 € euros proviennent de la licence, c'est le poste le plus significatif de nos recettes, d'où l'importance de maintenir un fort nombre de licenciés. Ce montant oscille chaque saison autour des 8000 €, c'est un poste stable, comme celui de notre nombre de licenciés. Les licences sont prélevées en début de saison, la crise du COVID ne les a donc pas affectées, même s'il y aurait sûrement eu quelques licences supplémentaires dans la 2nde partie de la saison.

- **les redevances sur les simultanés permanents et semaines fédérales** : avec 2177 € perçus, la baisse est moins importante qu'imaginée (-300 €) même si la saison a été amputée. Nous étions sur un rythme supérieur, en comparaison, celui-ci a été coupé mais les bénéfices ont été substantiels pour notre comité.



- **les redevances sur les tournois homologués** : un peu plus de 1800 € la saison passée, moins de 700 € cette année, la baisse est manifeste et logique. Moins de tournois organisés, moins de redevances pour le comité. Pour la saison à venir, ce montant perçu augmentera certainement, sans revenir à l'état initial.

- **les épreuves par centres** : elles concernent légèrement moins d'épreuves qu'habituellement, avec l'annulation de semi-rapide qui arrive en fin de saison. Cependant, les recettes sont stables pour chacune des compétitions par centres, le nombre de participants variant peu d'une année sur l'autre : phases (+50 €), vermeils (-40 €), simultané mondial (-60 €).

- **Les championnats** : le comité n'a pas de tarifs élevés pour ces manifestations et participe grandement aux frais d'arbitrage, de restauration ou autres. Au final, le bénéficiaire profite surtout au club organisateur et moins au comité. Néanmoins, +275 € cette année pour le comité.

- **les simultanés normands** : plus de 1250 € ont été récoltés au profit du Scrabble scolaire (équivalent à l'an passé). De nouveau un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, et même aux clubs qui ont participé financièrement sans avoir ouvert de centre !



II.2. Les débits :

- **les frais divers** : 4700 € ont été consacrés à des frais divers, c'est en hausse par rapport à l'an passé, c'est logique avec les achats effectués (dont un exceptionnel : les dictionnaires offerts aux clubs pour l'entrée en vigueur de l'ODS 8). Ce poste regroupe des dépenses variées : les achats de trophées (dont une partie restera pour la prochaine saison), les achats d'ODS (dépense exceptionnelle pour l'entrée en vigueur de l'ODS8), la papeterie (tout est en stock, avec de la réserve), les frais de gestion, les aides aux clubs (investissement informatique) et les frais exceptionnels.

			N° TABLE
			FF.Scrabble
			REP.
			SCORE
N° CLUB	D.A.	ARBITRE	

- **certaines compétitions** : le comité aide les clubs qui organisent des championnats avec peu de participants. Le blitz, qui nécessite proportionnellement plus de monde à l'arbitrage, est déficitaire (aide à l'organisateur). Pour les compétitions en classique, le comité prend en charge inscriptions et redevances. Enfin, pour la nuit du Scrabble, le comité a maintenu la subvention traditionnellement accordée, pour inciter un club à prendre en charge cette lourde organisation et maintenir cette compétition originale.

- **les indemnités versées aux joueurs amenés à représenter le comité en France ou à l'étranger** :

Cette saison, c'est rapide, vu le peu de finales nationales ou internationales organisées...

- * les finalistes normands à la 1^{re} finale du championnat de France de topping
- * les participants jeunes à Aix-les-Bains (junior + espoirs)
- * la finale du championnat d'Europe interclubs.

Evidemment, les dépenses ne sont pas comparables avec les années passées : absence des finales de championnats de France (individuel, interclubs, vermeils, classique, scolaire, promotion) et du championnat du monde.

III. ÉLECTIONS

Conformément aux statuts, un tiers du Bureau était renouvelable : **Nadine Depuydt** et **Albert Ledoux** sont les deux membres appelés à leur réélection par les membres de l'Assemblée générale. **Tous les deux sont réélus à l'unanimité**, merci pour la confiance accordée.

Albert précise toutefois qu'il ressent une certaine usure et qu'il souhaite passer la main à moyen terme. Il s'engage donc sur cette nouvelle saison qui pourrait être la dernière pour lui au sein de notre Bureau. Rappelons qu'Albert, même s'il est plus difficile pour lui d'organiser des sessions de découvertes et d'initiations comme il a en tant fait pour notre comité, reste disponible pour aider les clubs qui souhaitent se développer. Il peut conseiller et faciliter les démarches.

Albert reste également très présent lorsque notre comité accueille de nouvelles structures, comme pour le club de Querqueville qui se crée au mois de septembre et avec lequel Albert est en contacts réguliers.

L'organisation reste donc la suivante :

- **Président et Scrabble scolaire** : **Aurélien Delaruelle**
- **Vice-Président** : **Yves Gasnier**
- **Trésorière** : **Nadine Depuydt**, qui gère le compte en banque du comité et possède le droit de signature pour tous les documents financiers.
- **Responsable informatique** : **Thomas Sauvaget**
- **Délégué à la promotion** : **Albert Ledoux**
- **Délégué à l'arbitrage, responsable de la gestion des compétitions et des licences** : **Richard Coroyer**

IV. PERSPECTIVES POUR 2020-2021

• **Le protocole sanitaire** : les prochains mois seront toujours marqués par les protocoles sanitaires liés à l'épidémie actuelle. Les responsables de clubs seront donc tenus de respecter les consignes pour la tenue de leurs séances et l'organisation des tournois. Ces consignes proviennent :

→ des municipalités qui mettent à disposition leurs salles : pour les séances habituelles, ces consignes sont sûrement déjà connues et appliquées. Pour les tournois dans des salles plus grandes, il convient de bien établir les règles à respecter avec les mairies (distanciation, circulation, buvettes...)

→ de la FFSc : la fédération a publié un document concernant le protocole à respecter. Celui-ci donne certaines règles à suivre impérativement et d'autres qui sont recommandées sans être imposées. Là aussi, les organisateurs de tournois doivent bien en prendre connaissance pour adapter cela à leur situation et bien préparer leur manifestation.

Les joueurs qui participent aux séances et aux tournois se soumettent à ces protocoles. L'organisateur se charge de le rédiger et de le faire signer par chaque participant. Un premier protocole a été établi pour le festival du Mesnil-Esnard, il peut être repris et adapté par les prochains organisateurs. Pour toute interrogation, ne pas hésiter à contacter le président de comité.

• **Les organisations** :

→ **épreuves par centres** : c'est le point le plus délicat à gérer, surtout pour les épreuves qui arrivent à l'automne. Le nombre de centres des années passées ne suffira pas cette année car les jauges d'accueil seront moins importantes. La fédération française a également réfléchi à ce problème en prévoyant des quotas comités à répartir. Ainsi, pour les vermeils, le comité disposera de places de finalistes et choisira les compétitions pour les attribuer. Plus on aura de joueurs qui participent à cette phase des vermeils, meilleure sera la représentativité pour nos sélections. Notre objectif est d'accueillir tout le monde.

Il est donc important de bien cerner la capacité d'accueil de chaque centre, de vite recueillir les inscriptions (en particulier pour la phase des vermeils qui arrive bientôt) et d'élargir la proposition de lieux de jeu : les clubs qui souhaiteraient s'ajouter au calendrier déjà établi pour ouvrir un centre complémentaire peuvent le faire. Priorité aux vermeils et à la phase 1, en attendant de voir l'évolution de la solution sanitaire.

→ **Les grands championnats** :

- après la réussite du championnat de Normandie disputé pour la première fois à Val de Reuil en 2020, l'organisation est de nouveau attribuée au club présidé par Chantal Baudot.

- nous reconduisons également le championnat interclubs à Gonfreville-l'Orcher, ce sera un plaisir d'y retourner après l'interruption en 2020.

→ **Les championnats départementaux** : trois dates ont été fixées, la Basse-Normandie reconduit la formule des dernières saisons, en rassemblant les 3 championnats départementaux du Calvados, de l'Orne et de la Manche. Rappel sur les récompenses : même si ces tournois sont open (des joueurs d'autres départements peuvent participer), les titres décernés reviennent bien aux joueurs du département concerné. Bien entendu, l'organisateur peut également distinguer les joueurs hors-comité, sans leur attribuer de titre.



→ **Les TH des clubs** : les clubs souhaitant organiser un tournoi proposent cela lors de l'AG pour l'inscription au calendrier, ou plus tard dans l'année (avec vérification de la disponibilité de la date puis accord du président de comité). La procédure pour l'annonce du tournoi change cette année : elle se fait directement en ligne, sur le site fédéral. Le responsable du club organisateur, par sa fiche, accède à la procédure d'enregistrement, remplit les différents champs (date, lieu, tarifs, personnes à contacter, dotation etc.) puis transmet la demande. Celle-ci doit être validée au niveau du comité (c'est Yves Gasnier qui est responsable de cela) puis au niveau de la FFSc (Joan Controu).

Rappels : les TH organisés dans un but caritatif sont exemptés de redevance au niveau normand, lorsque tous les bénéfices étaient reversés à une association (autre que scrabblesque). Rappelons que la FFSc exonère également des tournois à but caritatif, selon certains critères, plus restrictifs que le comité. Sinon, lorsqu'un club organise plusieurs tournois lors d'un festival, les redevances sont perçues sur la moitié des tournois, les plus rémunérateurs pour l'organisateur.

→ **Le topping** : après l'expérience réussie l'an passé au Havre (18 personnes pour les qualifications du championnat de France), aucune autre initiative n'a été prise dans notre comité (la fédération avait un calendrier pour des tournois tout au long de l'année). Les clubs intéressés peuvent organiser des séances et solliciter les conseils au niveau du comité s'ils en ressentent le besoin.

- **La licence** : Pas de modification du tarif mais la FFSc renforce l'intérêt de la prise de la licence.

Type de licence	Montant total (€)	Redevance FFSc (€)	Redevance Comité (€)
Normale (seniors)	40	30	0 (au lieu de 10)
Normale (18-25 ans)	12	7	0 (au lieu de 5)
Normale (- de 18 ans)	8	5	0 (au lieu de 3)
Découverte (seniors)	20	14	0 (au lieu de 6)
Licence « jour » classique	5	5	0
Poussins (-de 11 ans)	Gratuit	0	0

La situation financière du comité étant largement excédentaire lors de la saison écoulée (cf. rapport moral), il semble nécessaire de redonner une grande part du bénéfice obtenu à cause de l'arrêt de la saison (et donc des défraiements habituels pour les finales (inter)nationales). La première mesure proposée est le renoncement du comité à sa part sur les licences pour la saison à venir. Par exemple, sur une licence classique, les 40 € étaient répartis comme suit : 30 € pour la FFSc, 10 € pour le comité. Cette année, le comité ne percevra pas ces 10 € (idem pour les licences Espoirs ou découvertes). Cela correspond à un montant d'environ 8000 €. Cela sera donc une sorte de « rendu » par rapport à ce qui a été prélevé cette saison, sans être redistribué. C'est une mesure égalitaire qui touche tous les licenciés.

Proposition mise au vote et adoptée à l'unanimité.

Sur le plan pratique, après discussion, il a été décidé que :

- les clubs verseront au comité le montant habituel des licences (40, 12 ou 20 €)
- le comité reversera ensuite à chaque club le montant total des redevances non perçues (10, 5 ou 6 €)
- chaque club est libre de décider ce qu'il fait de ce rendu : soit il le garde pour son activité, soit il le rend à ses licenciés.

- **Le scrabble scolaire :**

→ **Le kit scolaire** : la prise en charge des kits scolaires par le comité est maintenue. Ces kits sont fournis par la FFSc (qui prend en charge la moitié du coût) et le comité les prête aux structures scolaires. Dès que la structure s'arrête, le matériel est restitué.

→ **Le concours des écoles** : le principe est maintenu → on cible une zone géographique (par exemple, une ville où existe un club civil), on envoie à toutes les écoles des fiches qualificatives (les enseignants intéressés les font faire à leurs élèves), on récupère les fiches remplies, on les corrige, on détermine les qualifiés pour chaque classe (suivant le nombre de participants) et on les convoque pour une finale locale. Cette finale se déroule sur un après-midi, elle réunit les enfants sélectionnés qui sont initiés rapidement au duplicate (quelques coups de démonstration) avant de disputer une partie préparée. La remise des prix récompense les meilleurs. Les parents et enseignants sont invités, cela peut susciter l'intérêt : soit pour rejoindre le club local, soit pour créer une structure scolaire.



- **La promotion** : Albert est toujours là pour aider les clubs à se développer (actions de promotion) ou à se créer (toutes les démarches à suivre).

- **Le scrabble classique** : peu d'engouement dans le comité alors qu'on a un club partenaire de la fédération (Ouireham).

- **Les informations** : la FFSc souhaite que les responsables vérifient et complètent les informations sur le listing de rentrée (téléphones, mails des joueurs). Il faut aussi inciter les joueurs à créer leur fiche sur le site fédéral.

- **L'investissement en matériel** : le comité maintient son aide aux clubs.

→ **La dotation informatique** : si un club décide de remplacer son ordinateur en rachetant un autre, le comité (sur présentation de facture) octroiera toujours une aide de 150 € pour l'aider dans cet investissement. (Une enveloppe de 900 euros est dégagée pour que cela profite à 6 clubs au maximum, chaque année)

→ **La dotation en papeterie** : la répartition pour la saison a commencé dès l'AG, elle se poursuivra pour attribuer la papeterie à tous les clubs qui organisent des épreuves par centres ou des championnats régionaux. Rappelons que les clubs peuvent également commander des bulletins ou des feuilles pour leur utilisation personnelle (séances ou tournois), en passant par le comité qui centralise les demandes et la réception des colis. Le comité avance l'argent (l'imprimerie souhaite n'avoir qu'un seul interlocuteur par comité) puis perçoit le remboursement par les clubs (merci d'y penser).

- **Les représentants à l'AG fédérale** : lors de l'AG à Aix-les-Bains, chaque comité est représenté par son président et quelques délégués. La liste établie reste toujours valable (Nadine Depuydt, Annette Goizet, Josiane et Bernard Grellet, Martine Nicot, Jean-Pierre Sirmel), mais elle dépend aussi des personnes présentes à Aix-les-Bains pour cette assemblée. Le nombre de places attribuées par la FFSc est fonction du nombre de licenciés.

• **Les droits d'inscriptions et les redevances :**

→ maintien du ½ tarif pour les Espoirs et de la gratuité pour les -18 ans

→ un club organisant un week-end complet de Scrabble avec 2 compétitions (une le samedi et une autre distincte le dimanche) rentre dans le cas des festivals et ne paie de redevance que sur la plus importante des deux.

→ **Championnats départementaux :** la FFSc ne prélève aucune redevance sur les joueurs du département mais il existe une redevance sur les joueurs extérieurs (ces championnats sont open). La FFSc ne prélève rien sur les 5 premiers joueurs open.

→ **le versement des redevances des Simultanés permanents et Simultanés de France :** ce sont les comités qui reçoivent l'intégralité des redevances et qui les redistribuent ensuite vers la fédé. Opération à faire trois fois par an.



→ **les droits d'engagement :** lors de la précédente saison, nous avons voté quelques modifications pour les tarifs d'inscription (phases, championnat de Normandie). Cette année, aucun changement.

Rappel : tous les tarifs doivent être appliqués dans tous les centres. Pour une même compétition, tous les Normands, quel que soit le centre de participation, doivent payer le même tarif.

Epreuves	Manches	Tarifs	Part Club	Redevance totale	M	FFsc
Epreuves en clubs						
Simultanés permanents	1	libre	libre	0,75 €	0,25	0,5
Semaines fédérales	1	libre	libre	1 €	0,25	0,75
Epreuves organisées par les clubs						
Cht Départemental	2	libre	libre	2 €	2	0
Paires	2	libre	libre	2 €	2	0
TH2 catégoriel	2	libre	libre	2,5 €	1,5	1
TH2	2	libre	libre	3,5 €	1,5	2
TH3	3	libre	libre	5 €	2	3
TH4	4	libre	libre	6 €	2,5	3,5
TH5	5	libre	libre	7 €	3	4
Epreuves par centres						
Simultané mondial	2	12 €	7,5 € *	4,5 €	1,5	3
Phase 1	2	12 €	7,5 € *	4,5 €	1,5	3
Phase 2	3	15 €	9,5 € *	5,5 €	2,5	3
Phase 3	3	15 €	9,5 € *	5,5 €	2,5	3
Qualifs Vermeils	2	12 €	7,5 € *	4,5 €	1,5	3
VerDiam	2	12 €	7,5 € *	4,5 €	1,5	3
Simultané scolaire	2	12 €	7,5 € *	4,5 €	1,5	3
Blitz	3	15 €	9,5 € *	5,5 €	2,5	3
Semi-rapide	3	15 €	9,5 € *	5,5 €	2,5	3
Championnats du comité						
Cht Normandie	3	15 €	8,5 €	6,5 €	6,5	0
Interclubs	3	50 € (à 7)	26,5 €	23,5 €	3,5	20
		40 € (à 5)	18,5 €	21,5 €	6,5	15
Cht paires	2	9 €	6 €	3 €	3	0
Epreuves en formule classique						
Classique individuel		5 €	2 €	3 €	1,5	1,5
Classique interclubs		15 €	5 €	10 €	2,5	7,5

* Dans la part restant au club, il y a les frais d'arbitrage, à verser aux personnes ayant officié selon le tableau indiqué au I.6.

* Si un organisateur accorde une somme supérieure pour le défraiement des arbitres (par exemple pour les épreuves rapides comme le blitz), le surplus est pris en charge par le comité de Normandie : le club le retranche de sa redevance.



V. CALENDRIER : cf. document fourni

Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021
1 M	1 J	1 M	1 M	1 V	1 L
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M
3 J	3 S	3 J	3 J	3 L	3 J
4 V	4 S	4 M	4 V	4 M	4 S
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V
6 M	6 M	6 V	6 J	6 S	6 J
7 L	7 S	7 L	7 L	7 J	7 S
8 M	8 V	8 S	8 M	8 L	8 M
9 J	9 S	9 J	9 J	9 M	9 J
10 V	10 S	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V
12 M	12 M	12 V	12 J	12 S	12 J
13 L	13 S	13 L	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 S	14 M	14 V	14 L
15 J	15 S	15 J	15 J	15 M	15 J
16 V	16 S	16 M	16 V	16 L	16 M
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V
18 M	18 M	18 V	18 J	18 S	18 J
19 J	19 S	19 L	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 S	20 M	20 V	20 L
21 L	21 S	21 J	21 S	21 M	21 V
22 M	22 M	22 V	22 J	22 S	22 J
23 J	23 S	23 L	23 L	23 J	23 S
24 V	24 S	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V
26 M	26 M	26 V	26 J	26 S	26 J
27 L	27 S	27 L	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 S	28 M	28 V	28 L
29 J	29 S	29 J	29 J	29 M	29 J
30 M	30 M	30 V	30 J	30 S	30 J
31 L	31 S	31 L	31 L	31 J	31 S

Le calendrier complété est joint à ce compte rendu. Si des clubs qui ne se sont pas encore manifestés souhaitent également organiser un tournoi, ils doivent se reporter au calendrier déjà établi pour cibler une date libre, et éviter ainsi les doublons entre compétitions régionales.

Pour les épreuves par centres, il est encore possible de rajouter des lieux d'accueil afin d'être en capacité d'accueillir tout le monde dans le respect des normes de distanciation.

VI. DEFRAIEMENTS

Le comité ayant dégagé un fort excédent l'an passé, la seconde mesure décidée au cours de l'AG est la légère augmentation des défraiements pour les finales nationales individuelles. Cette mesure permettra à tous nos joueurs qualifiés de percevoir 10 € d'aide supplémentaire de la part du comité (les clubs, généralement, complètent).

- Vermeils, Vichy, 2 jours : 60 € ***
- Championnat de France, Bourges, 2 jours : 60 € ***
- Championnat du Monde, Vichy, 7 jours : à déterminer selon le nombre de participants**
- Championnat interclubs, Arles, 2 jours : 60 € à 100 € par joueur selon le lieu et le nombre d'équipes qualifiées ***
- Championnat d'Europe des clubs, 2 jours : 60 € à 100 € par joueur selon le lieu**
- Championnat scolaire, St-Sébastien-sur-Loire, 4 jours : pris en charge par le comité, les clubs et les familles**
- Championnat promotion, Vichy, 2 jours : 60 € ***
- Championnat de France classique, Golbey, 2 jours : 60 € ***
- Interclubs en classique, 2 jours : 60 € à 100 € par joueur selon le lieu et le nombre d'équipes qualifiées ***

** Les montants indiqués restent indicatifs car ils peuvent être modifiés selon le nombre de participants aux finales. Si ce nombre est trop important ou s'il croît de manière imprévue par rapport à la saison passée, le défraiement peut être adapté (avec une enveloppe globale, équivalente à l'année antérieure, partagée entre les participants).*

VII. COORDONNEES DES MEMBRES DU BUREAU

Aurélien Delaruelle	44, avenue de Grammont 76100 Rouen	tél : 06.79.55.76.18 a.delaruelle@wanadoo.fr
Yves Gasnier	12, rue d'Armor 14000 Caen	tél : 06.80.45.79.57 gasnieryves@gmail.com
Nadine Depuydt	17, rue Paul Cézanne Immeuble Puy de Sancy, app.13 76120 Le Grand Quevilly	tél : 06.08.68.04.53 nadine.depuydt76@orange.fr
Thomas Sauvaget	15, lotissement Les Ecloses 61500 Chailloué	tél : 06.16.48.20.65 t_sauvaget@hotmail.com
Richard Coroyer	15, résidence Le Clos 76260 Etalondes	tél : 06.37.04.93.49 richard@coroyer.fr
Albert Ledoux	Résidence Le Bouloir App.7 – 12 rue du Bouloir 27140 Gisors	tél : 06.30.98.89.55 albert.ledoux@orange.fr

L'Assemblée Générale du Comité de Normandie est close à 12h50.

